

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 28/10/2017

**CONCOURS INTERNE DE TECHNICIEN D'ART**  
Métiers de la présentation des collections  
Spécialité « métallier »

**Session 2017**

Le jury, réuni le 28 avril 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Madame Agnès MAGNIEN, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1 Monsieur COLIN Cyrille

**La présidente du jury**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Agnès Magnien', is written over the printed name.

**Agnès MAGNIEN**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.